

**ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE
CARAQUET TENUE LE MARDI 15 OCTOBRE 2019 À 18 h 30
À L'HÔTEL DE VILLE DE CARAQUET**

SONT PRÉSENTS : le maire Kevin J. Haché et les membres :
Rosaire Labrie, Camille Gionet, Yves Roy, Mariette Paulin,
Daniel Mallet, Jean-Guy Blanchard et Marie-Soleil Landry

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS : neuf (9) personnes dans la
salle dont un (1) journaliste et TV Rogers, ainsi que Marc
Duguay, directeur général, Julie Jacob, secrétaire municipale,
Aline Landry, gestionnaire des arrêtés, Daniel Chiasson,
ingénieur municipal et Annie Lanteigne, adjointe exécutive

Monsieur le maire, Kevin J. Haché, appelle l'assemblée à
l'ordre vers 18 h 30.

2019-229

Ordre du jour

Sur proposition du conseiller Rosaire Labrie et appuyée par
la conseillère Marie-Soleil Landry, il est résolu d'adopter l'ordre
du jour tel que proposé. Adoptée

2019-230

Conflit d'intérêts

Le conseiller Camille Gionet déclare un conflit d'intérêts aux
points 6 et 7 quant à la demande de rezonage de Gestion AJL.

Le conseiller Camille Gionet quitte son siège vers 18 h 32.

2019-231

Présentation publique par le
conseil municipal de la
modification proposée au
plan municipal – Gestion AJL

La secrétaire municipale présente la modification au plan
municipal de la demande de rezonage de Gestion AJL.

2019-232

Résolution autorisant la
rédaction de l'arrêté modifiant
l'arrêté de zonage et fixant la
date de la réunion publique –
Gestion AJL

Sur proposition du conseiller Yves Roy et appuyée par la
conseillère Mariette Paulin;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil a décidé, par voie de
résolution le 9 septembre 2019, d'adopter une modification à
l'arrêté adoptant le plan municipal et à en donner avis au public
conformément aux prescriptions du paragraphe 25(1) de la *Loi
sur l'urbanisme*;

CONSIDÉRANT QU'il est aussi nécessaire de modifier
l'Arrêté de zonage; et

CONSIDÉRANT QUE le paragraphe 111(1) de ladite Loi
prescrit la publication d'avis publics relativement à l'adoption de
tels arrêtés modificateurs;

IL EST RÉSOLU QUE :

- a) soit rédigé en conséquence un arrêté portant modification de l'arrêté de zonage;
- b) la secrétaire municipale se charge, au nom et pour le compte du Conseil, de donner dans les délais prescrits au paragraphe 111(1) les avis publics conformes aux prescriptions du paragraphe 111(4) de la *Loi sur l'urbanisme*;
- c) l'étude des objections aux projets d'arrêtés soit fixée au 9 décembre 2019 en la salle du Conseil de Caraquet (N.-B.) à 18 h 30. Adoptée

Le conseiller Camille Gionet reprend son siège vers 18 h 35.

2019-233

Étude des objections au projet d'arrêté – Northeast Diving Ltd

Une objection écrite reçue quant à la modification au projet de rezonage de Northeast Diving Ltd.

Monsieur Bernard Thériault exprime son désaccord quant à cette demande de rezonage pour ce bâtiment au centre-ville. Il estime qu'autoriser de tels usages aurait un impact direct sur le patrimoine, l'urbanisme et la beauté de la ville.

2019-234

Offre d'achat d'une partie d'un terrain excédentaire – Charles Lanteigne

Sur proposition du conseiller Jean-Guy Blanchard et appuyée par la conseillère Marie-Soleil Landry, il est résolu d'accepter l'offre d'achat de monsieur Charles Lanteigne au montant de 7 000 \$ taxes incluses pour une partie du terrain excédentaire portant le numéro d'identification 20827549. Les frais légaux et d'arpentage de la propriété seront à la charge de l'acheteur. Adoptée

2019-235

Nomination au comité de Sauvegarde du patrimoine – Roger Boucher

Sur proposition du conseiller Yves Roy et appuyée par le conseiller Rosaire Labrie, pour faire suite à la recommandation du comité de Sauvegarde du patrimoine, il est résolu de nommer Roger Boucher comme nouveau membre au comité. Adoptée

2019-236

Soumissions - Camions

Sur proposition du conseiller Jean-Guy Blanchard et appuyée par le conseiller Daniel Mallet;

étant les soumissions les plus hautes, il est résolu de vendre :

- Le Ford Escape XLT 2010 AWD à Béton Gloucester au montant de 511,11 \$ taxes incluses;
- Le camion Ford F250 2003 cabin crew diesel à Béton Gloucester au montant de 2 044,43 \$ taxes incluses;
- Le camion Ford F350 1999 équipé d'une benne basculante à Guy Haché au montant de 3 577,65 \$ taxes incluses;
- Le camion GMC Sierra 2002 à Béton Gloucester au montant de 511,11 \$ taxes incluses.

Adoptée

2019-237

Programme Actions
changements climatiques –
objectif de réduction

Sur proposition du conseiller Yves Roy et appuyée par le conseiller Rosaire Labrie;

ATTENDU QUE la Ville de Caraquet a participé au programme Action changements climatiques (PACC II) de l'Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick (AFMNB) ;

ATTENDU QUE la Ville de Caraquet a participé au *Programme Partenaires dans la Protection du Climat (PPC)* de la Fédération canadienne des municipalités (FCM) ;

ATTENDU QUE la Ville de Caraquet a réalisé un inventaire de ses émissions de gaz à effet de serre (GES), un plan énergétique communautaire et un plan d'action afin de contrôler et réduire lesdites émissions de GES ;

IL EST RÉSOLU de fixer l'objectif de réduction des émissions corporatives de GES de 19 % d'ici 2030, par rapport à leur niveau de référence de 2017 et de fixer l'objectif de réduction des émissions collectives de GES de 6 % d'ici 2030 et de 12 % d'ici 2040 par rapport à leur niveau de référence de 2017. Adoptée

2019-238

Demande d'avis à la CSR-PA
– Motel Bel-Air Itée

Sur proposition du conseiller Camille Gionet et appuyée par la conseillère Marie-Soleil Landry, il est résolu de demander à la Commission des services régionaux de la Péninsule acadienne son avis écrit quant à la demande de modification au plan municipal et à l'arrêté de zonage par le Motel Bel-Air Itée. Adoptée

2019-239

Demande de permis
provisoire – Motel Bel-Air Itée

Sur proposition de la conseillère Marie-Soleil Landry et appuyée par le conseiller Daniel Mallet, il est résolu d'appuyer la demande du Motel Bel-Air Itée pour l'obtention d'un permis provisoire afin de rendre conforme le motel de 13 chambres et l'aménagement d'une remise de 8'x10', conditionnel à ce que la demande de rezonage Motel Bel-Air Itée soit acceptée. De plus, il est résolu que la ville de Caraquet s'engage d'avance, advenant que la situation devenait dérogatoire à la Loi (suite à l'échec d'un processus de rezonage ou de toute autre mesure prise afin de rendre légale la situation), à mandater la CSRPA d'entreprendre des procédures légales nécessaires et ceci, aux frais de la municipalité. Adoptée

2019-240

Lecture et adoption des
procès-verbaux

Sur proposition du conseiller Daniel Mallet et appuyée par le conseiller Camille Gionet, il est résolu d'adopter les procès-verbaux avec correction de l'assemblée ordinaire du 9 septembre 2019 et des assemblées extraordinaires du 3 et du 27 septembre 2019.

CORRECTION

2019-198 : ajouter : « une liste de travaux à effectuer **reçue de Travail sécuritaire NB.** »

Adoptée

2019-241

Questions non réglées
découlant de ces procès-
verbaux

Le directeur général mentionne que nous avons reçus d'autres plaintes concernant les feux de circulation. Nous tentons de trouver une façon de sensibiliser les gens à suivre le code de la route.

Le conseiller Daniel Mallet demande si un suivi a été fait concernant l'érosion des berges. Le directeur général mentionne que les gens touchés peuvent venir nous voir et nous leur fournirons l'information.

Le conseiller Jean-Guy Blanchard demande si nous avons reçu des soumissions pour la démolition du bâtiment au 643, boul. St-Pierre Ouest. Le directeur général mentionne que oui, mais des évaluations plus approfondies du bâtiment sont nécessaires.

Le maire mentionne que nous avons acquis le terrain d'Esso Imperial au montant de 10 000 \$.

2019-242

Exposés des membres du
Conseil

Le conseiller Daniel Mallet invite les gens à visiter la ferme verticale à St-Léolin.

Le conseiller Camille Gionet félicite Aline Landry pour l'obtention du prix de bénévole de l'année de Rues principales.

Le conseiller Rosaire Labrie invite les citoyens et citoyennes de Caraquet âgé(e)s de 50 ans et plus à remplir le sondage du MADA.

La conseillère Marie-Soleil Landry invite les gens à participer au Festival d'la peur du 24 au 27 octobre prochain.

2019-243

Correspondance reçue et
envoyée du mois de
septembre 2019

Les membres du conseil municipal passent en revue la correspondance reçue et envoyée du mois de septembre 2019.

2019-244

Questions nouvelles

Aucune question nouvelle

2019-245

Suivi des dossiers

Aucun suivi de dossier

2019-246


Présentation et intervention
du public

Monsieur Gino Leblanc de Northeast Diving Ltd explique la situation actuelle du bâtiment situé au 121, boul. St-Pierre Ouest en rapport avec sa demande de rezonage.


2019-247

Levée de l'assemblée

Sur proposition du conseiller Yves Roy, il est résolu de lever l'assemblée et la séance est levée vers 19 h 45.



KEVIN J. HACHÉ, MAIRE



JULIE JACOB, SECRÉTAIRE MUNICIPALE